

Le projet pédagogique

Construit par l'équipe pédagogique sous la responsabilité du Directeur, il est le support de la formation des futurs professionnels de santé .

Il vise une formation conduisant au sens des **responsabilités** et de **l'autonomie**. Il permet à chacun de développer des **capacités d'adaptation, d'ouverture et de professionnalisme**.

L'institut de formation en soins infirmiers de La Flèche * accueille par promotion 54 étudiants infirmiers

* Etablissement public rattaché au Pôle Santé Sarthe et Loir



OUVREZ LES PORTES DU MONDE DE LA SANTÉ ET DE SES MULTIPLES ACTIVITÉS

Rejoignez-nous !



Institut de formation en Soins infirmiers



Un institut à taille humaine

Vous aimez le contact ?

Vous avez le sens du relationnel ?

Vous cherchez un métier où les évolutions professionnelles sont possibles ?

Pourquoi ne pas intégrer une carrière Paramédicale ?

**IFSI
du Pôle Santé Sarthe et Loir
Site de La Flèche**

12 rue du Léard 72205 LA FLECHE
Tél : 02 44 71 34 43

Mail : ifsi@pole-pssl.fr
Site : www.ifsi-ifas-laflèche.fr

Modalités de sélection

Peuvent être admis en 1^{ère} année de formation au diplôme d'Etat d'infirmier les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation

- Sélection via la plateforme Parcoursup destinée aux élèves de terminale et à toutes personnes titulaires du BAC
- Accès via la sélection pour les personnes en reconversion professionnelle justifiant de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Participation à des ateliers de prévention auprès du public



Déroulement des études

- **Les études** sont en alternance (théorie et pratique)
- La formation infirmière débute le 1^{er} lundi du mois de septembre et dure 3 années universitaires.
- **L'enseignement théorique** et l'accompagnement personnalisé de chaque étudiant dans son projet professionnel est assuré par une équipe pédagogique composée :
 - ♦ de formateurs cadres de santé,
 - ♦ d'intervenants experts, médecins, universitaires, documentalistes...
- **L'enseignement pratique** s'effectue au cours de stages intra et extra hospitaliers.

Les 10 compétences du référentiel

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet infirmier
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Aides-financières

Le Conseil Régional des Pays de la Loire, peut, sous certaines conditions prendre en charge tout ou partie des coûts de formation.

Des aides du pôle emploi, des financements par les employeurs ou des bourses régionales sont accessibles sous conditions

Des travaux pratiques, des stages, des travaux de groupe



**Pour tous renseignements : 02.44.71.34.43
ou ifsi@pole-pssl.fr**